



Sur un crédit malgré des remboursements depuis 2009 le montant dû

Par **FRANCESCA78**, le **17/02/2015** à **14:24**

bonjourrrn
en date du 9/12/09 j'ai reçu un courrier d'un huissier m'indiquant que je devais la somme de
principal de la créance 4.991.59
Intérêts échus impayés à échéance du terme 781.61
Indemnité légale 399.33
Indemnités de retard 360.04
Intérêts échus 63.05
TOTAL 6.595.62
Ce crédit était de FINAREF - étant à la retraite avec 1100 euros par mois j'ai proposé 70 euros tous les mois - un virement. effectué tous les mois jusqu'au 15.01.12 ensuite j'ai donné 100 E et au 15.2.2013 150 E tous les mois.
Or à ce jour j'ai reçu un courrier de l'huissier m'indiquant que je devais encore 6.326.14 et la STE CA CONSUMER FINANCE me proposait une dernière proposition de 4.800 euros pour solde de tout compte- je ne vais jamais m'en sortir je suis d bonne foi mais seule à la retraite avec 1.130 euros je ne peux pas donner cette somme
POUEZ VOUS ME DIRE CE QUE JE PEUX FAIRE - tout ceci est t il légal. Merci beaucoup de votre réponse

Par **aguesseau**, le **17/02/2015** à **17:25**

bjr,
quand le créancier a obtenu un titre exécutoire vous condamnant à payer votre dette, il mandate un huissier pour exécuter cette décision de justice.
tant que la dette n'est pas remboursée en totalité, elle produit des intérêts qui s'ajoutent à la dette ainsi que des frais de recouvrement.
si les remboursements sont trop faibles par rapport à la dette, celle-ci ne se réduit pas et peut même augmenter.
cdt

Par **FRANCESCA78**, le **18/02/2015** à **18:22**

Bjr merci de votre réponse mais l'huissier ne m'a jamais fait parvenir un titre exécutoire je pense qu'il l'à car effectivement j 'avais un prêt chez finaref et si je demande le titre j'ai peur qu'il exige le total dû et je ne peux pas - par contre c'est CA CONSUMER FINANCE qui aurait mon dossier est ce une sté de recouvrement - ? rncomment faire pour obtenir un échéancier qui solderait cette dette car là plus je donne et effectivement plus j'en dois cdt